



Malfaçon d'un chantier et menace

Par **nina77**, le **07/10/2010** à **13:40**

Bonjour,

Il y a quelques mois j'ai fait appel à une entreprise pour renover une grange cette entreprise a tout simplement démonté mes tuiles et mis à nu toute ma grange. J'ai été obligée de faire appel à des entrepreneurs enfin des charpentiers et il s'avère qu'il a tout détruit inutilement et aujourd'hui je me retrouve avec une grange démolie et de plus il me menace et ne veut pas quitter le chantier je tiens à préciser que même la maçonnerie effectuée et à refaire c'est une vraie catastrophe et je ne sais pas comment arrêter ce chantier et annuler les devis signés car en effet il m'a mis la pression et finalement j'ai signé la réparation de la toiture mais aujourd'hui après plusieurs passages d'entreprise le travail de ses escrocs s'avère catastrophique mais en plus il ne veut pas quitter le chantier

quels sont les recours afin d'éviter le désastre et arrêter avec ses escrocs svp aidez moi car il ne veut pas quitter ce chantier même à l'amiable sachant que je lui ai déjà versé 10.000 euros à peu près

Je vous remercie